



LA SOIRÉE CINÉMA FUT UN SUCCÈS



Le 21 septembre dernier, environ 40 citoyennes et citoyens de Mille-Isles ont eu l'occasion de visionner le nouveau film Aladdin dans le stationnement de l'hôtel de ville de Mille-Isles. La Municipalité tient à vous remercier chaleureusement de votre participation qui a fait de cette soirée une réussite.

Grâce à vous, l'activité sera renouvelée. Si vous avez des commentaires ou des idées, vous pouvez contacter madame Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou par téléphone 450 438-2958 poste 2610.

HALLOWEEN

Sorciers, magiciens, vampires et fantômes, venez vous amuser à la fête de l'Halloween :

le samedi 26 octobre à partir de 13 h 30 à la salle communautaire Strong, située au 1262, chemin de Mille-Isles.

Déguisez-vous, invitez vos amis et venez profiter de cette journée GRATUITE.

13 h 30 à 16 h 30 - Activités parent-enfant animées par la Maison de la Famille

Comptines et chansons de la sorcière Carabos • La course des balais • Bricolage d'Halloween • Collation en monstre
Partons à la recherche des ingrédients pour la potion magique • Le parachute • Danse des costumes • Distribution de bonbons

Venez braver l'épouvantable parcours hanté qui sera ouvert de 17 h 30 à 21 h 00. Tous les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Prévoyez des souliers de marche et des vêtements chauds.

17 h 30 à 19 h 00 - Parcours hanté **MODÉRÉ** | 19 h 00 à 21 h 00 - Parcours hanté **EXTRÊME**



GUIGNOLÉE DES POMPIERS



Les membres du Service de sécurité incendie de Mille-Isles ainsi que des bénévoles identifiés seront à votre porte le samedi 16 novembre 2019 entre 8 h 30 et 16 h 30 afin de récolter des denrées non périssables et des dons en argent. Ces articles et dons seront acheminés au Centre d'entraide d'Argenteuil pour la préparation des paniers de Noël. Pour prêter assistance aux pompiers lors de cette journée, veuillez contacter monsieur Alain Charbonneau à acharbonneau@mille-isles.ca avant le 8 novembre. Vous pouvez également venir porter vos denrées directement à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture (jusqu'au 13 décembre).

Afin d'assurer un meilleur impact environnemental, la Municipalité vous demande de réutiliser des boîtes et des sacs que vous possédez déjà à la maison. Cette solution permet de réduire l'empreinte écologique. Nous vous demandons également de préparer à l'avance vos denrées non périssables et vos donations afin de diminuer le temps d'attente à chaque porte. **Merci de votre générosité !**

PANIER DE NOËL

Les demandes pour un panier de Noël du Centre d'entraide d'Argenteuil se font directement à la Municipalité de Mille-Isles entre le 1^{er} et le 29 novembre 2019. Vous devez téléphoner au 450 438-2958 poste 2610 afin d'obtenir un rendez-vous. Lors de votre inscription, une preuve de résidence, une preuve de revenu et un paiement de 5 \$ vous seront demandés. Les paniers de Noël seront remis le 18 décembre 2019 entre 15 h 00 et 15 h 30 à l'hôtel de ville située au 1262, chemin de Mille-Isles. N'hésitez pas à vous inscrire. Notez que cette démarche est confidentielle.

VOUS AVEZ UNE PLAINTÉ CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE MILLE-ISLES ?

Cette année, le déneigement du chemin de Mille-Isles est sous la responsabilité du Ministère des Transport du Québec.

Veuillez contacter le MTQ :

Par internet : www.quebec511.info, sous l'onglet nous joindre, remplir le formulaire en ligne dans la section Internet.

Par téléphone : Marie-France Roy au 450 569-7414, poste 45159.

PLATS CUISINÉS À VOTRE PORTÉE

Les plats cuisinés à bas prix offerts par le Centre d'action bénévole d'Argenteuil sont distribués tout au long de l'année à l'hôtel de ville de Mille-Isles. Ils sont livrés un mardi par mois et vous avez le choix parmi 25 plats principaux. Vous devez remplir un bon de commande et remettre la somme due au plus tard le jeudi qui précède la livraison.

Voici les dates des prochaines livraisons de 2019 :
• Mardi 26 novembre • Mardi 17 décembre

Vous trouverez le BON DE COMMANDE sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'à l'hôtel de ville.

Pour plus de détails, contactez madame Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou au 450 438-2958, poste 2610.

Un reçu à des fins fiscales est disponible pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

INSCRIPTION POUR LE DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Le 8 décembre, le père Noël sera de retour à Mille-Isles. Venez le rencontrer à la salle communautaire Strong située au 1262, chemin de Mille-Isles.

Pour recevoir un cadeau lors de cette fête, inscrivez vos enfants âgés de 1 mois à 12 ans avant le 10 novembre en remplissant le coupon d'inscription ci-dessous. Vous pouvez le retourner par courriel à dbelanger@mille-isles.ca, par la poste ou en personne au 1262, chemin de Mille-Isles, J0R 1A0. Vous pouvez également inscrire vos enfants par téléphone auprès de madame Darina Bélanger au 450 438-2958 poste 2610.

Encore cette année, votre heure de rencontre avec le père Noël se fera selon la lettre alphabétique de votre nom de famille; 9 h 00 pour ceux et celles dont le nom de famille débute par la lettre A jusqu'à K et 10 h 00 pour ceux et celles dont le nom de famille commence par la lettre L jusqu'à Z.

INSCRIPTION REQUISE AVANT LE 10 NOVEMBRE

Veuillez cocher 9 h 00 10 h 00

Nom de famille

Nombre de personnes présentes par famille



Adresse de résidence

Numéro de téléphone

Prénom de l'enfant

Âge

Sexe

Prénom de l'enfant

Âge

Sexe

Prénom de l'enfant

Âge

Sexe

Prénom de l'enfant

Âge

Sexe

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT DE RUE

La Municipalité de Mille-Isles souhaite informer et rappeler aux utilisateurs de son réseau routier les règles du stationnement de rue et autres stationnements municipaux sur le territoire. Il est interdit de stationner un véhicule sur une rue ou un chemin public de la Municipalité en tout temps, du quinze (15) octobre au quinze (15) avril de l'année suivante. Il est également interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur une rue ou un chemin public de la Municipalité de façon à gêner la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique.

Vous pouvez consulter la réglementation publiée sur notre site internet, [Règlement 2016-02-Stationnement](#) ou contacter le conseiller en urbanisme et environnement, monsieur David Roy à droy@mille-isles.ca ou 450 438-2958, poste 2607.

OFFRES D'EMPLOI

Joignez-vous à une équipe municipale compétente et dynamique !
- Surveillant(e) de patinoire

INFOLETTRE

Visitez la page web de la municipalité pour vous inscrire à notre infolettre :
<http://mille-isles/infolettre>



LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR MICHEL BOYER

Édition octobre 2019

Madame, Monsieur,

Malgré l'acquittement des accusations à caractère sexuel qui pesaient contre moi, je considère pour des raisons personnelles devoir consacrer l'énergie qu'il me reste à ma famille. Elle m'a soutenu de manière admirable face à ces accusations non fondées tout comme au cours de mes mandats à la mairie.

Je n'ai plus l'énergie ni la santé pour continuer d'assumer dans le meilleur de vos intérêts la fonction de maire. Je l'ai exercé dans le plus grand respect des Mille-Isloises et Mille-Islois et de notre collectivité avec la volonté de la faire progresser de manière harmonieuse et équitable pendant six ans.

J'ai eu le plaisir de côtoyer deux conseils différents. Chacun a rempli ses obligations et s'est impliqué avec la volonté de maintenir un milieu de vie agréable, de répondre à nos obligations tout en vous procurant les meilleurs services à un coût qui tient compte le plus possible de votre capacité de payer.

À titre de maire, j'ai agi comme membre du conseil de la MRC d'Argenteuil. J'ai rencontré une direction et du personnel qui ont à cœur le développement de nos municipalités dans une perspective de développement durable en tenant compte non seulement des changements climatiques mais aussi des avancées technologiques. J'ai pu participer, entre autres, aux modifications apportées au schéma d'aménagement de la MRC dans le cadre de l'orientation 10, à celui de la révision de la couverture de risques en sécurité incendie, aux orientations du déploiement d'internet haute vitesse ainsi qu'à l'enjeu pour un financement municipal basé plus sur la capacité du citoyen de payer et moins sur la valeur foncière établie sur la vigueur du marché immobilier. Mes collègues maires, sans nécessairement partager toutes mes opinions, ont démontré respect et politesse en lien avec mes aspirations.

Je quitte la mairie à compter du 6 octobre 2019 avec la conviction que la personne qui me remplacera est assurée d'avoir le support d'une équipe d'employés dévoués et professionnels. J'ai été content de les connaître et de les apprécier. Ils méritent votre gratitude.

Je pense avoir contribué positivement au mieux-être de notre communauté. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Vous m'avez permis d'évoluer et d'être une meilleure personne.

Michel Boyer



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Édition octobre 2019

C'est avec grand regret que nous vous informons de la démission de monsieur Michel Boyer à titre de maire de la Municipalité de Mille-Isles.

Nous tenons à le remercier chaleureusement pour la passion et la rigueur dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, ainsi que pour son engagement indéfectible envers la communauté. Au cours des six (6) dernières années, monsieur Boyer a su défendre les intérêts des citoyens auprès des instances gouvernementales dans différents dossiers. Il a aussi contribué à l'avancement d'enjeux importants pour les municipalités du Québec par sa participation constante à divers comités ainsi que ses interventions lors de différents congrès et auprès des élus. Des initiatives qui continuent d'inspirer les multiples intervenants qu'il a côtoyés.

Parmi ses nombreuses réalisations comme maire, mentionnons sa grande contribution à la réorganisation d'un cadre administratif axé sur un service personnalisé et de proximité pour les Mille-Isloises et Mille-Islois, ainsi que son travail à régulariser des dossiers complexes tels que le cours d'eau sans nom, la mise en place de la caserne à Bellefeuille pour assurer une couverture à nos citoyens dans le secteur Est de la Municipalité ou encore la fermeture des dossiers de la CNESST qui exposaient notre Municipalité à de fortes amendes et mettaient les employés à risque.

Depuis le lundi 7 octobre 2019, monsieur le conseiller Howard Sauvé, nommé par résolution à titre de maire suppléant et de substitut à la MRC d'Argenteuil, remplit les fonctions du poste de maire. La nomination de monsieur Sauvé devra être prolongée par résolution du conseil pour assumer les fonctions de maire jusqu'au jour de l'élection partielle dont la date demeure à être déterminée par le président d'élection.

Le Conseil municipal